



A Lorient, le 5 avril 2022

Mobilisation du SPIP 56 Revalorisation dans la cadre du CTI

Les agents du SPIP du Morbihan s'associent au mouvement de revendication pour l'intégration des agents du SPIP au plan de revalorisation dans le cadre du Complément de Traitement Indiciaire.

Nous réaffirmons notre affiliation à la filière socio-éducative. Les textes législatifs sont clairs et nous définissent comme des travailleurs sociaux. Notre travail auprès du public pris en charge confirme au quotidien ce statut. Nous excluons du plan de revalorisation de la filière sociale à pour conséquence la négation de nos missions.

C'est pourquoi les agents du SPIP du Morbihan se mobilisent pour faire entendre leurs voix :
=> **par la mise en place d'un bandeau dans nos mails à compter du 7 avril et jusqu'à obtention d'une réponse favorable. « Les agents du SPIP du Morbihan réaffirment leur statut de travailleur social. Nous exigeons que les personnels du SPIP soient inclus dans l'extension du Ségur de la Santé pour les personnels de la fonction publique exerçant des métiers de la filière socio-éducative et bénéficient, à ce titre, de la mise en place d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI) »**
=> **par l'interpellation de la presse afin d'informer nos concitoyens du traitement fait par l'État de ces engagements.**

Nous sommes déterminés et continuerons à agir jusqu'à ce que la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique nous reconnaisse comme des travailleurs sociaux à part entière.